



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votees et perçues par la commune, le département et divers organismes

M GOURSAU JACKY
LARRIBE
65200 MARSAS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 19 94 600 249 152
Référence de l'avis : 18 65 4106681 82
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0027721 21
RUM* : FR46ZZ005002M365002772121
Numéro de propriétaire : 300 G00019 E

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4101 MBK2G2
M GOURSAU JACKY HERVE GILLES

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/09/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018
* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 116,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 508,00 €

Acomptes mensuels versés 392,00 €

65005

Compte à débiter :

FR76 3000 4020 1100 0000 4653 243
M GOURSAU JACKY HERVE
BNPPARB BAGNERES BIGORRE

Prochaines échéances 2018 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2018

17 SEPTEMBRE 2018	49,00 €	X
15 OCTOBRE 2018	49,00 €	X
15 NOVEMBRE 2018	18,00 €	

AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2019	50,00 €	17 JUIN 2019	50,00 €
15 FEVRIER 2019	50,00 €	15 JUILLET 2019	50,00 €
15 MARS 2019	50,00 €	16 AOUT 2019	50,00 €
15 AVRIL 2019	50,00 €	16 SEPTEMBRE 2019	50,00 €
15 MAI 2019	50,00 €	15 OCTOBRE 2019	50,00 €